

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00216

Numéro SIREN : 353 136 047

Nom ou dénomination : CLE EN MAIN CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/029383

Bilan Actif

Clé en Main Construction

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 14/05/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	3 734	3 734		
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	27 821	23 079	4 741	5 924
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	31 554	26 813	4 741	5 924
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	509 246	359 094	150 152	173 563
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	509 246	359 094	150 152	173 563
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	436 481		436 481	517 131
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 747		5 747	5 747
TOTAL immobilisations financières :	442 228		442 228	522 878
ACTIF IMMOBILISÉ	983 028	385 907	597 121	702 366
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	28 242 787		28 242 787	20 052 355
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	28 242 787		28 242 787	20 052 355
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	11 959 623	65 746	11 893 878	8 729 476
Autres créances	11 366 850		11 366 850	7 420 463
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	23 326 473	65 746	23 260 727	16 149 938
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	4 000 000		4 000 000	4 042 664
Disponibilités	5 935 180		5 935 180	4 185 462
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	9 935 180		9 935 180	8 228 126
ACTIF CIRCULANT	61 504 440	65 746	61 438 695	44 430 420
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	62 487 469	451 653	62 035 816	45 132 786

Bilan Passif

Clé en Main Construction

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 14/05/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 300 000	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 262	2 288
Report à nouveau	18 218 714	16 580 543
Résultat de l'exercice	2 996 911	2 337 154
TOTAL situation nette :	21 551 886	19 249 985
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	21 551 886	19 249 985
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 011 003	33 576
Emprunts et dettes financières divers	155 061	36 722
TOTAL dettes financières :	1 166 065	70 299
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	30 182 264	18 697 637
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 021 626	4 624 951
Dettes fiscales et sociales	3 407 526	2 488 610
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	706 448	1 304
TOTAL dettes diverses :	9 135 601	7 114 865
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	40 483 929	25 882 801
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	62 035 816	45 132 786

Compte de Résultat (Première Partie)

Clé en Main Construction

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 14/05/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	21 986 172		21 986 172	22 192 246
Chiffres d'affaires nets	21 986 172		21 986 172	22 192 246
Production stockée			8 190 432	526 495
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			10 675	252 008
Autres produits			204	5
PRODUITS D'EXPLOITATION			30 187 482	22 970 754
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			26 592 188	19 650 489
TOTAL charges externes :			26 592 188	19 650 489
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			382 698	196 495
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			675 013	720 441
Charges sociales			354 414	310 356
TOTAL charges de personnel :			1 029 427	1 030 797
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			65 546	51 154
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			26 608	48 538
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			92 153	99 692
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 049	33 552
CHARGES D'EXPLOITATION			28 098 515	21 011 025
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 088 966	1 959 729

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Clé en Main Construction

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 14/05/21
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 088 966	1 959 729
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 680 040	1 130 769
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	21 960	6 805
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 702 000	1 137 574
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	51 001	597
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	51 001	597
RÉSULTAT FINANCIER	1 650 998	1 136 976
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 739 964	3 096 705
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 332	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	96 833	27 100
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	98 166	27 100
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(6 082)	3 975
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	81 140	1 100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	75 058	5 075
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	23 108	22 025
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	766 161	781 575
TOTAL DES PRODUITS	31 987 647	24 135 428
TOTAL DES CHARGES	28 990 736	21 798 273
BÉNÉFICE OU PERTE	2 996 911	2 337 154



**ANNEXE
COMPTES ANNUELS AU 31.12.2020**

METHODES D'ETABLISSEMENT DES COMPTES

*** Généralités :**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce (article L123-12 à L123-28), du règlement ANC n° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC)

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et en suivant les hypothèses de base suivantes

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

*** Présentation des principales méthodes utilisées :**

a - Immobilisations incorporelles :

Cette rubrique comprend les frais de constitution et les logiciels informatiques évalués au coût d'acquisition. Ils font l'objet d'un plan d'amortissement suivant le mode linéaire sur une durée de 2 ans pour les frais de constitution et de 1 an pour les logiciels informatiques.

b - Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

c - Amortissements :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

. Installations générales, agencements et aménagements divers	5 ans
. Matériel de transport (neuf)	4 ans
. Matériel de bureau (occasion)	5 ans
. Matériel informatique (neuf)	4 ans
. Mobilier	5 ans

d - Participations, autres titres immobilisés :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué, en utilisant des méthodes d'évaluation basées sur la valeur patrimoniale et les perspectives de rentabilité actuelles et futures.

e - Stocks :

Les travaux en cours sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production.

Une provision pour dépréciation des encours est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur de réalisation.

f - Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Pour celles dont la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, il a été constitué une provision.

Les créances sont analysées cas par cas.

g - Produits :

La société applique, pour l'enregistrement du chiffre d'affaires et du résultat des opérations réalisées, la méthode de l'achèvement.

h- Effectif

L'effectif moyen de la société se compose de 12 personnes, 7 cadres et 5 non cadres.

i _ Indemnités de départ à la retraite :

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite s'élèvent à 70 643 euros. Ils ont été déterminés en retenant les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite du fait du salarié : 67 ans,
- Taux d'augmentation des salaires : 1 %,
- Taux d'actualisation : 2 %,
- Taux de charges sociales : 50 %
- Rotation du personnel :

. < à 30 ans	30.00%
. de 30 à 39 ans	20.00%
. de 40 à 49 ans	10.00%
. de 50 à 60 ans	5.00%
. > à 60 ans	5.00%

j-Identité de la société mère consolidant les comptes

La société CMC SA au capital de 300 000 € située au 354 rue André Philip 69007 Lyon, Siren 353 136 047

*** Conséquences de l'événement Covid-19**

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour examiner les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur la situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'évènement Covid-19 sur ces comptes.

a - Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'évènement qui sont enregistrés dans les comptes.

L'évènement Covid étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

b – Impacts de l'événement Covid-19

A la date d'arrêté des comptes par le Président des états financier 2020 de l'entité, la direction de l'entreprise n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation.

ANNEXE
COMPTES ANNUELS AU 31.12.2020

INFORMATIONS SUR LES ELEMENTS DE L'ACTIF
--

* **Actif immobilisé :**

a - Concessions, brevet et droits similaires :

Ce poste comprend les programmes informatiques et leur mise en place.

b - Immobilisations corporelles :

Les mouvements de l'exercice concernant :

<u>Valeurs brutes</u>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
. Incorporelles	22 051	9 504	-	31 555
. Corporelles	495 403	31 447	17 605	509 245
. Financières	522 878	490	81 140	442 228
TOTAL	1 040 332	41 441	98 745	983 028

<u>Amortissements</u>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
. Incorporels	16 126	10 687		26 813
. Corporels	321 840	54 859	17 605	359 094
TOTAL	337 966	65 546	17 605	385 907

c - Liste des filiales et participations :

ALU' CLIP S.A.R.L. au capital de 51 000 €
354, rue André Philip
69007 LYON

E.G.S CLIM S.A.R.L au capital de 15 000 €
354, rue André Philip
69 007 LYON

SCI TATIE au capital de 99 092 €
15, rue Bossuet
69006 LYON

SCI EYBENS 2002 au capital de 217 390 €
15, rue Bossuet
69006 LYON

SCI DU CHALET DU GRENAND au capital de 100 000 €
15, rue Bossuet
69006 LYON

SAS PARC ACTIVITE LYON SUD au capital de 8 000 €
15, rue Bossuet
69006 LYON

SAS FINANCIERE ST PRIEST au capital de 37 000 €
354, rue André PHILIP
69007 LYON

SCI DARDILLY CUERS au capital de 1 000 €
62 rue de Bonnel
69003 LYON

SCI DE LA ROCADE 2009 au capital de 1 536 000 €
105 rue de Créqui
69006 LYON

SCCV ILOT C au capital de 2000 €
105 rue de Créqui
69006 LYON

SARL LES BUREAUX DE L'ETANG au capital de 12 000 €
30 Quai Claude Bernard
69007 LYON

SNC DECORPS au capital de 1 000 €
354, rue André Philip
69007 LYON

SARL EGS ELECTRICITE au capital de 7 500 €
354, rue André Philip
69007 LYON

SCCV MER ROUGE au capital de 1000 €
354, rue André Philip
69007 LYON

SCCV MAJOLAND au capital de 1 000 €
105, rue de Créqui
69006 LYON

SCI SALENGRO au capital de 1 690 000 €
105, rue de Créqui
69006 LYON

SCCV DU CARREAU au capital de 1 000 €
354, rue André Philip
69007 LYON

SNC PARC DE L'AVENIR 2018 au capital de 1 000 €
354, rue André Philip
69007 LYON

SCCV PERDRIX au capital de 1 000 €
354, rue André Philip
69007 LYON

SCCV INDUSTRIA au capital de 1 000 €
30 quai Claude Bernard
69007 LYON

SCCV LA TRAIE au capital de 1 000 €
354 rue André Philip
69007 LYON

*** Stocks et en-cours :**

. Valeur stock travaux en cours au 31.12.2020	28 242 787 €
. Provision pour dépréciation du stock de travaux en cours	0 €

* **Créances :**

. Echéancier des créances :

	Montants bruts	Dont à 1 an au plus	Dont à plus d'1 an
Fournisseurs		-	
Clients	11 959 623	11 959 623	
Personnels	20 579	20 579	
Etat	5 608 687	5 608 687	
Groupe	5 472 815	5 472 815	
Autres	264 769	264 769	
TOTAL BRUT	23 326 473	23 326 473	

* **Détail des comptes de régularisation de l'actif :**

a - Charges constatées d'avance : 0 €

b - Montant des produits à recevoir inclus dans d'autres postes du bilan :

Clients – Factures à établir 123 461 €

ANNEXE
COMPTES ANNUELS AU 31.12.2020

INFORMATIONS SUR LES ELEMENTS DU PASSIF
--

*** Composition du capital social :**

Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions ; elles sont entièrement libérées :

	Nombre	Valeur nominale
- Actions composant le capital social au début de l'exercice	3 000	100.00 €
- Actions annulées pendant l'exercice	Néant	100.00 €
- Actions émises pendant l'exercice	Néant	100.00 €
- Actions composant le capital social en fin d'exercice	3 000	100.00 €

*** Provisions**

a - Réglementées : NEANT pour 2020

b - Pour risques et charges : NEANT pour 2020

c - Pour dépréciation :

	Valeurs début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs fin de l'exercice
Stocks	0	0	0	0
Clients	48 538	26 608	9 400	65 746
Autres débiteurs	0			
Total	48 538	26 608	9 400	65 746

• **Etat des dettes**

	Montant brut	1 an au +	+ d'1 an - de 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts & dettes auprès des Ets de crédit	1 011 003	980 071	30 932	
Autres dettes financières	0	0		
Dettes fournisseurs	5 021 626	5 021 626		
Dettes fiscales et sociales	3 407 527	3 407 527		
Dettes Groupe et associés	155 061	155 061		
Avances/Situations				
Dettes/immobilisations	0	0		
Autres dettes	706 448	706 448		
TOTAL	10 301 665	10 270 733	30 932	

*** Informations sur les comptes de régularisation du passif et les charges à Payer :**

a - Produits constatés d'avance :

. Autres dettes : NEANT

b - Montant des charges à payer inclus dans d'autres postes du bilan :

. Emprunts et dettes	0 €
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	606 341 €
. Dettes fiscales et sociales	648 866 €
. Groupe et associés	0 €

TOTAL 1 255 208 €

*** Créances et dettes représentées par des effets de commerce :**

a - Créances : NEANT pour 2020

b - Dettes : 37 694 €

*** Engagements divers :**

a - Engagements donnés :

. Effets escomptés et non échus : NEANT pour 2020

b Engagements reçus :

. Avals, cautions bancaires :

BP2L caution levée réserves 393 570 €

Atradius 0 €

*** Crédit-bail** : NEANT pour 2020

ANNEXE
COMPTES ANNUELS AU 31.12.2020

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

* **Chiffre d'affaires :**

a - Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité :

La quasi-totalité du chiffre d'affaires correspond à des ventes de prestations de services.

b - Ventilation du chiffre d'affaires par marché géographique :

. France.....	100 %
. Etranger.....	0 %
TOTAL....	100 %

* **Charges d'exploitation :**

La charge comptabilisée au titre des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2020 s'établit à 38 500 € HT.

* **Informations sur les charges de personnel :**

La rémunération des organes de direction et d'administration n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

*** Dotations et reprises de provisions :**

Dotations aux provisions :.....

Dotations / provision risques et charges	0 €
Dotation / provisions dépréciation produits en cours	0 €
Dotation / provisions clients	0 €
Dotation/autres provisions dépréciation.....	26 608 €

TOTAL DOTATIONS 26 608 €

Reprises sur provisions :

Reprise/ provision risques et charges	0 €
Reprise/provisions dépréciation produits en cours.....	0 €
Reprise/provisions dépréciation autres débiteurs.....	9 400 €

TOTAL REPRISES..... 9 400 €

*** Charges et produits financiers :**

a - Les produits financiers :

. Revenu des titres de participation.....	1 680 040 €
. Revenu SICAV trésorerie	20 000 €
. Escomptes obtenus	0 €
. Produits financiers divers.....	1 959 €

TOTAL PRODUITS FINANCIERS.... 1 701 999 €

b - Les charges financières :

. Intérêts d'emprunt.....	8 337 €
. Agios bancaires.....	0 €
. Autres charges financières	<u>42 664 €</u>

TOTAL CHARGES FINANCIERES.... 51 001 €

*** Charges et produits exceptionnels :**

a - Produits exceptionnels sur opérations de gestion : 1 332 €

b - Produits exceptionnels sur opérations en capital :

- *Produit de cession des éléments d'actif cédés :* 96 833 €

c - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion :

Pénalité amendes.....	881 €
Autres charges exceptionnelles.....	- 6963 €
	-6 082 €

d - Charges exceptionnelles sur opérations en capital :

Valeur comptable des éléments actifs cédés : 81 140 €

e- Provisions exceptionnelles :

NEANT pour 2020

*** Impôt sur les bénéfices :..... 766 161 €**

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
FILIALES ET PARTICIPATIONS	CAPITAUX PROPRES	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENUE EN %	RESULTAT AU DERNIER EXERCICE CLOS APRES IS	
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations				
SUD	• ALUCLIP	394 527	70%	26 331
	• EGS CLIM :	410 781	28,93%	87 276
	• SCI TATIE	577 655	15,35%	478 563
	• SCI EYBENS 2002	249 013	10,53%	31 623
	• SCI CHALET DU GRENAND	-561 625	50,00%	-57 028
	• SAS PARC ACTIVITE LYON	473 450	10,00%	-23 936
	• SAS FINANCIERE ST PRIEST	1 598 209	70,00%	3 528
	• SCI DARDILLY CUERS	15 957	25%	14 957
	• SCI DE LA ROCADE	1 604 678	4,50%	68 678
	• SCCV ILOT C	-475	10%	-2 475
	• SARL BUREAU DE L’ETANG	53 953	30%	40 753
	• SCCV DECORPS	-124 280	50%	1 332
	• SARL EGS ELECTRICITE	284 443	60 %	144 430
	• SCCV MER ROUGE	1 243 430	50%	1 242 430
	• SCCV MAJOLAND	69 209	50%	68 209
2018	• SCI SALENGRO 2017	1 775 233	2,96%	85 233
	• SCCV DU CARREAU	286 231	50%	285 231
	• SNC PARC DE L’AVENIR	-118 081	50%	-119 091
	• SCCV PERDRIX	81 553	60%	82 317
	• SCCV INDUSTRIA	-647 189	25%	-96 877
	• SCCV LA TRAIE	-724	49%	-1 724

N.C. : non communiqué

CLE EN MAIN CONSTRUCTION
Société Anonyme au capital de 300 000 euros
Siège social : 354 Rue André Philip 69007 LYON
353 136 047 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 JUILLET 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 2 996 911,22 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 996 911,22 euros
- A la réserve spéciale des œuvres d'arts d'artistes vivants	2 579,00 euros
- A titre de dividendes aux actionnaires	845 010,00 euros
Soit 281,67 euros par action	
- Le solde, soit la somme de	2 149 322,22 euros

En totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élèverait ainsi à 20 368 035,77 euros.

Le dividende de 845 010 euros est réparti comme suit :

- 5 010 euros au titre des actions de préférence P'
- 840 000 euros au titre des actions O et P'

Le paiement des dividendes sera effectué au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 598 050 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 246 960 euros.

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende versé	Portion ouvrant droit à abattement	Portion n'ouvrant pas droit à abattement
31.12.2017	610 020 €	433 620 €	176 400 €
31.12.2018	700 020 €	497 160 €	202 860 €
31.12.2019	695 010 €	492 150 €	202 860 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19¹⁹ Juillet 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du
Conseil d'Administration
M. Christophe GUERCI





109 rue tête d'or
69451 Lyon cedex 06



5 / 7, avenue de Poumeyrol
69300 Caluire et Cuire

CLE EN MAIN CONSTRUCTION

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

CLE EN MAIN CONSTRUCTION

Société anonyme

RCS LYON 353 136 047

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de la société CLE EN MAIN CONSTRUCTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CLE EN MAIN CONSTRUCTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à la disposition des associés dans le délai prévu dans les statuts, les informations et documents nécessaires à son établissement nous ayant été communiqués tardivement.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises [par l'article L.225-37-4 du code de commerce. |

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative

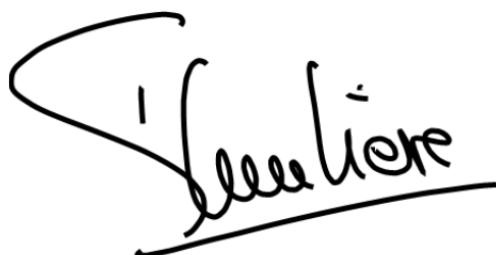
provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Lyon, le 19 juillet 2021

A large, stylized black ink signature that reads 'Isabelle Courbière'.

Isabelle COURBIERE

F.B.A Caelis Audit

Caluire et Cuire, le 19 juillet 2021

A blue ink signature that reads 'Geoffroy Joly'.

Geoffroy JOLY